Trente-septième Année — N° 171 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES LUNDI 20 JUIN 1892

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . . SIX MOIS. . . 26 fr. . . UN AN. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . TROIS MOIS. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire. —

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 BIS. — à PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 19 JUIN 1892

LA DÉFENSE DE LA FRONTIÈRE DU NORD

La *France Militaire* a récemment consacré une longue étude à cette question si intéressante pour notre département, et pour l'agglomération de Roubaix-Tourcoing en particulier.

On sait que le vieux réseau des places de Vauban est remplacé par un nouveau système d'organisation défensive : on s'est vu forcé d'appliquer à la frontière du Nord le principe et la concentration des organes de défense en un petit nombre de points convenablement choisis — d'où les camps retranchés de Lille et de Maubeuge, qu'on veut compléter aujourd'hui par de nouveaux ouvrages. Il s'agit de renforcer au Nord et à l'Est la ligne des forts existant autour de la première place — et, pour la seconde, de porter la ligne de résistance jusqu'à la frontière belge.

De l'avis du rédacteur de la *France militaire*, Maubeuge est appelé à rendre de très grands services par sa position, qui lui permet à la fois de barrer la grande ligne d'invasion, de la Meuse et de la Sambre, et en même temps, de favoriser l'offensive dans le Hainaut belge. En outre, et bien que se trouvant à l'extrême frontière, Maubeuge ne courrait pas grand risque d'être coupée du centre du pays. Un excellente position stratégique donc

En ce qui concerne le camp retranché de Lille, et, par conséquent, la défense de Roubaix-Tourcoing, le rédacteur militaire ne parait pas favorable à la construction de nouveaux ouvrages. Il estime en effet que Lille est d'une défense absolument impossible. Ici, nous lui laissons la parole :

« Les forts, déjà nombreux, qui ont été construits pour protéger la ville contre un bombardement ne rempliraient qu'imparfaitement ce rôle, car il reste, en dehors de leur zone d'action, bien des points où l'ennemi pourrait installer ses batteries à 700 ou 800 mètres de la ville. Avec la portée des pièces actuelles et la puissance des nouveaux explosifs, l'assiégeant serait en mesure de produire des dégâts considérables, sans même avoir besoin de prendre préalablement un fort. Si l'on voulait assurer une protection efficace, il faudrait que la ligne de défense fût portée au delà de Marcq, du côté de l'Est, et jusque vers Wavrin, au Sud-Ouest. Il faudrait, en outre, doubler, dans certains secteurs, le nombre des ouvrages permanents.

» Mais il resterait une irrémédiable lacune du côté du Nord-Est par suite de la présence des villes de Roubaix et de Tourcoing qui forment une agglomération de 150000 âmes séparée de Lille par une distance de 8 kilomètres à vol d'oiseau. Ces deux centres sont d'ailleurs reliés par une suite presque ininterrompue d'habitations et d'usines, de sorte qu'il est impossible de les séparer par une ligne de défense ayant une valeur sérieuse. On a proposé d'englober Roubaix et Tourcoing dans le camp retranché de Lille ; mais cette solution avait pour effet de donner une extension inadmissible à la ligne de défense qui atteindrait plus de 80 kilomètres ; elle serait d'ailleurs rendue impossible par la proximité de la frontière belge, à laquelle les dernières maisons de Tourcoing sont contiguës.

» En cas de guerre et dans l'hypothèse de la violation de la neutralité belge, le véritable moyen de défendre Lille serait d'aller occuper l'important point du passage de Tournay, sur l'Escaut. On ferait face ainsi à une attaque venant de l'Est et on serait dans de bonnes conditions pour la repousser. Si l'ennemi essayer de gagner au Sud il risquerait d'être pris de flanc par les défenseurs de Maubeuge, puisque l'action de ceux ci se prolonge jusqu'à Condé et au fort de Maulde. Si l'ennemi cherchait, au contraire, à s'avancer par Audenarde et Courtray, les troupes massées à Tournay pourraient s'opposer à ce mouvement en descendant la vallée de l'Escaut par la rive gauche; elles mettraient en péril sa ligne de communications. Il y aurait grand intérêt à utiliser ainsi les forces dont on disposerait, plutôt que de les immobiliser dans le camp retranché de Lille. »

La conclusion du rédacteur de la *France militaire* est que Lille n'est plus, comme autrefois, le point fondamental de toute action militaire en Flandre, et qu'il serait inutile de dépenser à Lille des millions qui ne pourraient pas remédier aux inconvénients graves inhérents à la nature même de cette position. Et il termine en ces termes :

« Dans l'avenir, si la Belgique est de nouveau appelée à être le théâtre des guerres, ce sera d'une façon accidentelle, secondaire, dans un conflit franco-allemand. Mais nos ennemis chercheront évidemment à s'avancer sur Paris par la ligne Meuse-Oise-Sambre. Lille restera en dehors de la zone de marche et servira tout au plus d'appui à une action de flanc ; elle sera à l'extrémité de l'échiquier stratégique, au lieu d'en être le centre.

» C'est Maubeuge qui acquiert désormais l'importance prépondérante. »

ANCIENS ET NOUVEAUX RÉPUBLICAINS

Un journal *vieux-républicain*, la *France*, commente ainsi la déclaration du président de la Droite républicaine :

« Dans une déclaration lue hier au groupe de la Droite constitutionnelle, M. le général de Frescheville, président du groupe, a nettement affirmé le programme des néo-républicains.

» Une fois de plus l'honorable député d'Hazebrouck déclare que « la forme du gouvernement est au-dessus de *toute discussion* », *comme le pape, il ajoute, que la* « République est le gouvernement légal du pays ». Après ces déclarations très nettes, il est difficile de soupçonner les membres de la Droite républicaine de duplicité et de rêver le retour d'une monarchie impossible. Une restauration n'est, à l'heure actuelle, possible que par la violence; et, conservateurs de principes, les membres de la Droite constitutionnelle, se prêteraient difficilement à une révolution brutale.

» L'adhésion à la forme républicaine ne comporte pas nécessairement l'acceptation de l'intégralité du programme des républicains de la veille. Entre républicains nous sommes divisés, pourquoi ne permettrions-nous pas à de nouveaux adeptes de partager des idées différentes des nôtres ? L'intérêt national exige qu'on ne combatte plus dans la République contre la République.

» Etant donné qu'une opposition est nécessaire à la vigilance et au progrès de tout gouvernement, ne vaut-il pas mieux que cette opposition s'exerce en dehors du terrain constitutionnel, sur les faits et les idées et non plus sur le principe supérieur de la démocratie : le système représentatif absolu?

» C'est pour cela que les sincères républicains, ceux qui s'attachent plus à la cause qu'à ses défenseurs, salueront avec joie l'apparition de la Droite républicaine dans la politique nationale. » HENRY GIRARD. »

LES FÊTES DE ROUEN

Rouen, 18 juin. — A l'occasion des fêtes du concours régional, MM. Ricard et Develle sont arrivés ici ce matin, à 10 heures. Ils étaient accompagnés de M. Monod, directeur de l'assistance et de l'hygiène publique au ministère de l'intérieur, qui représentait le président du conseil. Les ministres ont été reçus à la gare par MM. Hendlé, préfet ; Leteurtre, maire ; les sénateurs, députés, et les autres autorités républicaines du département. A dix heures et demie ont eu lieu à la préfecture les réceptions.

En l'absence de Mgr l'archevêque de Rouen, retenu par une cérémonie religieuse, les membres du clergé ont été présentés à M. Ricard, le fougueux ministre des cultes, par un vicaire général, M. l'abbé Marguerite. Répondant aux paroles de ce dernier, M. Ricard s'est exprimé ainsi :

« Si tout le clergé de France, à l'exemple de celui de Rouen dont je connais depuis longtemps les sentiments et l'esprit, se renfermait dans la haute mission morale qui lui est dévolue, le gouvernement, respectueux de la religion et gardien des lois civiles, verrait sa tâche singulièrement facilitée. »

M. Leteurtre, maire de Rouen, a été décoré. M. Ricard n'oublie pas, on le voit, les intérêts électoraux. A midi, un déjeuner intime a eu lieu à la préfecture. Après quoi, nos gouvernants ont visité les crèches, assisté aux courses, etc., etc. L'attitude de la population est plutôt froide. Très peu de cris de : Vive Ricard !

Rouen, 18 juin. — Mgr Thomas, archevêque de Rouen, assistait ce matin, à la préfecture, au déjeuner offert à l'occasion du voyage de MM. Ricard et Develle.

L'enquête sur les attentats anarchistes

NOUVELLES ARRESTATIONS

Paris, 18 juin. — Ce matin, à la première heure, des agents des brigades de recherches ont arrêté à son domicile, rue des Fontaines-du-Temple, un individu connu sous le nom de *Mascara*, ouvrier menuisier, âgé de 35 ans. Cet individu, réputé pour ses opinions anarchistes, était un ami de Bricou et avait avec lui des relations étroites et assidues. Aussi est-ce à la suite de l'interrogatoire de la femme Bricou, qui a dû le désigner comme un camarade de son mari, que le juge, M. Atthalin, a décerné contre lui un mandat d'amener. Le dit Mascara, dont on ne sait pas au juste le véritable nom, s'est laissé arrêter sans résistance. Il a été conduit au dépôt, où il a été écroué à la disposition du juge, qui l'interrogera cette après-midi.

Paris, 18 juin. — La perquisition faite par M. Touny au domicile de l'anarchiste *Mascara* a amené la découverte de quelques papiers et brochures anarchistes sans importance. D'autres arrestations anarchistes sont imminentes. L'arrestation de *Mascara* n'est pas la seule qui ait été opérée aujourd'hui. Il y en a eu d'autres. Trois, dit-on; mais au parquet, on refuse de donner les noms des compagnons incarcérés. On annonce que d'autres captures auront lieu ce soir.

Ces arrestations sont la conséquence naturelle des aveux de Bricou et de sa femme. Bricou a quitté l'hôpital du Havre ce matin; il est parti pour Paris par le train de 9 h. 28 et est arrivé ici à 1 h. 1/2. Il a été aussitôt conduit au cabinet du juge d'instruction et confronté séance tenante avec les compagnons arrêtés ce matin. A l'heure où nous télégraphions, nous ignorons le résultat de cette confrontation.

Il faut s'attendre, paraît-il, à des surprises. M. Atthalin est persuadé qu'il suit la bonne piste et que toutes les phases de l'attentat du boulevard Magenta lui soront connues rapidement. Des instructions confidentielles ont été adressées à plusieurs commissaires de police, notamment à ceux de Saint-Denis, Saint-Ouen et Pantin ; elle se rattachent aux perquisitions et arrestations à opérer.

Le Havre, 18 juin. — L'anarchiste Bricou vient de quitter l'hôpital et de partir pour Paris par le train de 9 h. 28, sous la surveillance de deux inspecteurs de la sûreté.

NOUVELLES DU JOUR

Le retour de M. de Lanessan en France

Paris, 18 juin. — Dans une information qu'elle publiera demain, la *Paix* annonce de source sûre que M. de Lanessan, gouverneur général de l'Indo-Chine, en quittant le Japon où il s'est rendu le 12 juin, pour achever de rétablir sa santé, rentrera en France au lieu de regagner son poste.

Il paraît en effet que la situation de M. de Lanessan au Tonkin n'était plus tenable, en raison de l'hostilité ouverte des fonctionnaires qu'il s'était aliénés par différentes mesures, notamment par le rétablissement du territoire militaire et de la liberté de la presse.

Il serait question de M. Thomson, député de Constantine, comme remplaçant éventuel de M. de Lanessan.

La conversion des obligations du Crédit foncier

Paris, 18 juin. — Le Crédit foncier a demandé l'autorisation de convertir jusqu'à concurrence d'un capital de 250 millions, les obligations se rapportant à des prêts consentis à des communes pour un taux supérieur à 4.10 0/0.

Cette conversion serait facultative et le Crédit foncier emploierait à cette opération une somme de 23 millions prise sur sa réserve ; plus tard, lorsque son fonds de réserve se serait relevé, le Crédit foncier opérerait une nouvelle conversion des obligations se rapportant à des prêts communaux supérieurs au taux de 4 0/0.

De cette sorte, les communes qui paient pour leurs frais 4,40 et 4,30 d'intérêt, ne paieraient plus toutes que 4 fr. 10 0/0 d'intérêt et plus tard 4 0/0.

Les ministres des finances et de l'intérieur écriront au gouverneur du Crédit foncier pour l'autoriser à soumettre à la réunion des actionnaires des propositions en ce sens.

Cette conversion n'atteindra que les plus anciennes émissions d'obligations du Crédit foncier.

Paris, 18 juin. — M. Hubbard vient d'adresser à M. Rouvier, ministre des finances, une lettre où il dit :

« Je pense que vous estimez que d'aussi graves engagements ne peuvent être pris par le gouvernement sans en avoir référé à la Chambre des députés; dans le cas où vous jugeriez qu'il vous est inutile de saisir d'abord la Chambre, je vous demanderai de vouloir bien accepter une question à cet égard lundi prochain.

» Veuillez, etc.

Nous pouvons ajouter que M. Loubet doit conférer au sujet de cette opération, avec M. Rouvier avant la séance, lundi.

Le général Brugère

Paris, 18 juin. — M. le général Brugère, secrétaire général de la présidence de la République, est nommé au commandement de la division de Reims. Il sera remplacé au secrétariat de la présidence par un autre général.

Paris, 18 juin. — Une note officieuse dit que c'est par erreur que certaines informations ont annoncé que le général Brugère avait sollicité un changement de situation.

Il ne pouvait, dit cette note, demander à quitter le poste de confiance auquel l'avait appelé le chef de l'Etat, et sa nomination à un commandement dans le 6e corps d'armée est due à des considérations d'ordre purement militaire.

Les fonctions de chef de la maison militaire et de secrétaire général du Président de la République sont confiées à M. le général Borius, qui arrive au terme de son commandement à l'Ecole Polytechnique.

Le général du Pan relevé de ses fonctions

Paris, 18 juin. — La décision par laquelle le ministre de la marine vient de relever de ses fonctions le général du Pan, directeur de l'artillerie de marine, a causé une vive émotion dans les bureaux de la rue Royale.

On rattacherait cette mesure à celle déjà prise contre le colonel Périssé, dont la mise à la retraite d'office suivit de près le suicide du colonel Rocard.

Création d'un poste de gouverneur du Soudan français

Paris, 18 juin. — On annonce que le ministre de la marine et le sous-secrétaire d'Etat aux colonies ont décidé, d'un commun accord, la création d'un poste de gouverneur du Soudan français. Ce poste, assure-t-on, serait attribué au colonel Archinard.

Le contre-amiral Fournier à Singapoore

Singapoore, 18 juin. — Le contre-amiral Fournier vient d'arriver à Singapoore après avoir terminé sa tournée d'inspection générale.

Il s'embarquera le 21 sur le paquebot de France. Deux jours avant son départ du Tonkin, Quan-Loun, dernier chef connu de la région maritime, s'est rendu à l'amiral avec tous ses partisans, ses armes et ses munitions.

Un « baptême civil »

Paris, 18 juin. — Les membres de la municipalité de Saint-Denis s'étant rendus à la préfecture pour inviter le préfet à la cérémonie du « baptême civil » qui devait être célébrée demain, il leur fut répondu que la municipalité ne pouvait accomplir cet acte. La cérémonie, si elle a lieu, n'aura donc pas le caractère officiel qu'on voulait primitivement lui attribuer.

L'affaire Laguerre-Morès

Paris, 18 juin. — Le jury d'honneur dans l'affaire Laguerre-Morès, s'est réuni ce soir à neuf heures, à la *Libre Parole*, pour se constituer.

Le général Brémond d'Ars et le comte de Dion, représentant le marquis de Morès, ont tout d'abord déclaré qu'ils n'entendraient aucune discussion avant d'avoir pris connaissance du dossier préparé par les témoins de M. Laguerre. Ceux-ci ont alors exposé le cas de leur client.

Les témoins de M. de Morès ont, après une longue discussion, refusé de concourir à la formation d'un jury d'honneur et à onze heures les représentants de M. Laguerre se sont retirés.

Après une délibération qui n'a pris fin qu'à une heure du matin, les témoins du marquis de Morès ont décidé d'envoyer à MM. de Languinais et Antonin Proust, témoins de M. Laguerre, la lettre suivante :

Après avoir pris connaissance des pièces du dossier, concernant l'incident entre M. le marquis de Morès et M. Georges Laguerre, député, nous considérons qu'un tribunal d'honneur n'a pas qualité pour juger la question qui nous a été soumise.

En conséquence, nous avons l'honneur de vous informer que notre mission est terminée.

Veuillez croire, Messieurs, à notre ... considération distinguée.

Signé : Comte de BRÉMOND D'ARS et comte de DION.

L'incident ne sera pas clos, croyons-nous, par ce procès-verbal.

M. de Morès serait résolu à provoquer M. Laguerre au sujet de ses lettres de ces jours derniers.

Un discours de M. J. Ferry

Paris, 18 juin. — M. Jules Ferry prendra la parole lundi au Sénat en faveur du maintien du sous-secrétariat des colonies.

Une exposition internationale de l'alcool et des industries de fermentation à Paris

Paris, 18 juin. — Aujourd'hui a eu lieu, à la galerie des Machines, l'ouverture de l'exposition internationale de l'alcool et des industries de fermentation (distillerie, viticulture, brasserie, cidrerie, vinaigrerie, alimentation).

Cette exposition est placée sous le patronage de M. le ministre de l'agriculture et de M. le ministre du commerce et de l'industrie.

M. Favette, représentant M. Jules Roche, MM. Roussel, sénateur, Trannin, Yves Guyot, députés, Muzet, Perrichont, conseillers municipaux, etc., et un grand nombre de notabilités du monde de l'industrie, assistaient à cette inauguration.

Ils ont été reçus par M. Roux, directeur de l'exposition, et les membres du comité, qui les ont accompagnés dans une visite à travers l'exposition.

Les événements du Dahomey

Vienne, 18 juin. — On déclare, dans les cercles bien informés, que les puissances ne veulent, en aucune manière, contrecarrer les mesures prises par la France au Dahomey. Au contraire, dans l'intérêt de la civilisation, elles veulent, autant que possible, y prêter leur concours.

Les noces du comte Herbert de Bismarck

Vienne, 18 juin. — Le comte Herbert de Bismarck a invité le comte Kalnoky à ses noces. Le chancelier autrichien a accepté d'y assister.

On croit que le comte Herbert a traité aussi la question de la réception de son père par l'empereur.

Toujours est-il certain que si le prince de Bismarck sollicite une audience, il l'obtiendra; mais il se peut qu'il rédigera sa demande de manière à provoquer un refus de l'empereur. On se perd en conjectures à ce sujet.

Le prince de Bismarck à Vienne

Berlin, 18 juin. — La prince de Bismarck, se rendant à Vienne, a passé à 5 heures 1/4, à la gare d'Anhalt à Berlin.

Une foule nombreuse où se trouvaient beaucoup de dames, a salué le prince par acclamations enthousiastes et entonné le chant : *Deu sehland Teutschland Uebec alles*. (L'Allemagne est au-dessus de tout). Des vivats ont été portés au prince et au fiancé.

Conflit entre soldats et agents de police en Prusse

Berlin, 18 juin. — Une rixe a éclaté à Mariem-Werder (Prusse occidentale), pendant la foire, entre quarante artilleurs et la police. Les agents ont été mis en fuite.

Déraillement d'un train en Amérique

New-York, 18 juin. — Un train transportant des terrassiers italiens a déraillé par suite d'une collision à Gladstone (Illinois). Il y a eu quatre tués et vingt-cinq blessés.

Inondations en Pensylvanie

New-York, 18 juin. — Une digue s'étant rompue en en Pensylvanie, de nombreuses maisons ont été détruites. Dans le village de Robinson, les trois quarts de Mahomey-City sont envahis par les eaux. Les dégâts sont considérables mais il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Défaites des Derviches au Soudan

Massaouah, 18 juin. — ... cinq cents Derviches qui avaient fait une razzia à ...baria, ont été battus par les troupes de la garnison d'Agardat; ils ont laissé, sur le terrain, de nombreux morts parmi lesquels les deux émirs.

Le Maroc et l'Angleterre

Tanger, 18 juin. — La lutte diplomatique entre le sultan et le représentant de la Grande-Bretagne, est à sa plus haute période. Dans deux entrevues successives, le sultan a repoussé énergiquement les propositions britanniques.

La situation ministérielle

Paris, 18 juin. — Le salon de la Paix n'a pas cessé de présenter un aspect fort animé durant toute l'après-midi. Ce n'est pas certes la discussion du crédit agricole qui passionnait ainsi nos honorables. L'objet de toutes les conversations était le grand ou le petit complot dont on parle ouvertement depuis hier.

Lundi dernier nous avons signalé, bien avant nos confrères, ce qui se tramait contre le ministère actuel et nous disions qu'on parlait de sa dislocation prochaine. Nous devons, en complétant nos premiers renseignements, rectifier les récits un peu inexacts qui se débitent à ce sujet.

Le ministère Loubet compte parmi ses membres deux facteurs de dissolution : ce sont MM. Bourgeois et Ricard. Sous l'œil bienveillant de M. Floquet, l'un et l'autre poursuivent le but de renverser le cabinet, et de lui substituer un cabinet radical dont M. Bourgeois serait le chef. Il grouperait autour de lui les éléments radicaux du ministère actuel, MM. Ricard, Viette, Jamais, etc., etc. La lutte est déjà entamée : M. Ricard abandonne le projet de loi sur la presse, œuvre personnelle de M. Loubet, et M. Viette ne veut pas céder devant M. Loubet au sujet de la fusion des services vicinaux. On compte dans leur entourage que M. Loubet sera battu sur l'une ou l'autre question et obligé de se retirer.

Mais d'un autre côté, l'élément opportuniste pur, cherche également à éliminer M. Ricard du ministère, quitte à devancer leurs adversaires dans leurs projets de crise. Ils ont trouvé un moyen assez ingénieux. La Commission du budget, presque toute opportuniste, a imaginé de recueillir tous les votes de M. Ricard au sujet des cultes et d'en faire la base de son rapport à la Chambre : c'est pourquoi on a pu lire les propositions violentes faites par le rapporteur et visant exclusivement le clergé catholique. Si M. Ricard, conformément à ses votes, accepte les conclusions du rapport devant la Chambre, celle-ci les repoussera et M. Ricard devra se retirer. S'il les combat, on lui opposera ses votes même. *Déjà le ministre de la justice et des cultes a expliqué à* un de ses collègues de la Chambre qu'on ne pourrait voter comme ministre ainsi qu'on le faisait comme député.

Et M. Constans ? M. Constans est retour de Sembel. Il vient évidemment surveiller de près la situation; mais quant à sa réconciliation avec M. de Freycinet elle n'est *pas aussi formelle qu'on le dit. Il semble même que le renard* et la souris, comme on les appelle, s'observent et jouent au plus fin.

Mais, M. Constans ne voit pas sans un certain intérêt les manœuvres de M. Bourgeois parce qu'elles sont dirigées contre l'Elysée que M. Consatus déteste depuis sa chute

Quant à l'Elysée, il suit d'un œil attentif toute cette campagne appuyant de tous ses vœux la réussite des opportunistes. Il sait que M. de Freycinet encourage les radicaux et que si la compétition ministérielle met en mouvement les personnages politiques que nous venons de citer, l'objectif du ministre de la guerre n'est rien moins que la présidence de la République.

Pour le moment il joue serré. Nous n'en voulons pour preuve que l'envoi de M. Brugère à Reims et son remplacement à l'Elysée.

Les radicaux comptaient sur la résistance de l'Elysée à ce sujet et mettre en cause M. Carnot lui-même. Voilà leur espoir déçu. Mais l'Elysée n'entend pas se laisser imposer un secrétaire général civil et c'est un général qui remplacera M. Brugère.

Le Pape et la France

Paris, 18 juin. — L'*Univers* réfutant les différentes versions de ces jours-ci concernant les intentions du Pape, s'exprime ainsi :

« Nous croyons qu'en effet, le Pape va parler de nouveau, mais que sa parole sera publique.

» Léon XIII ne permettra certainement pas que sa pensée soit faussée.»

D'autre part, le *Monde* reçoit la dépêche suivante :

« Rome, 18 juin. — On annonce comme imminente la publication d'un nouveau document pontifical sous la forme d'une lettre approuvant l'attitude des laïques notables qui organisent le mouvement catholique français sur le terrain constitutionnel. »

Grands incendies dans le Var

Toulon, 18 juin. — Le feu a repris naissance dans les parcs à fourrages de Missiessy, à proximité des parcs à fourrages du 111e de ligne qui ont été détruits dans la nuit de dimanche à lundi dernier. On s'est rendu maître du feu avant qu'il ait produit de graves dégâts.

Cette nuit un incendie s'est déclaré sur la colline de la Croix-des-Signaux, dans la presqu'île de Saint-Madrier, tout près de l'hôpital maritime.

Les pertes consistent en une vingtaine d'hectares brûlés. Enfin on signale des incendies partiels dans le nord du département.

Les enfants s'amusent

La reine Wilhelmine de Hollande vient d'envoyer le grand cordon du Lion néerlandais, accompagné d'une lettre autographe au prince impérial d'Allemagne. La reine Wilhelmine a douze ans, le kronprinz en a dix !

Le suicide d'un ancien préfet

Nous avons dit qu'un ancien préfet, le baron Paul d'Artigues, qui comptait de nombreuses parentés et de grandes sympathies dans la société parisienne, s'est tué vendredi dans son hôtel de la rue d'Offémont. Le baron d'Artigues avait décidé de quitter cet hôtel; les meubles en avaient été enlevés il y a quelques semaines et un écriteau placé à l'extérieur indiquait que l'immeuble était à vendre. Vendredi, cependant, à deux heures et demie, le baron se faisait ouvrir la porte et pénétrait dans une grande salle du rez-de-chaussée, où se trouvait une alcôve avec un lit de camp.

Quelques secondes après, une détonation retentissait : une domestique accourait et trouvait M. d'Artigues étendu sur le dos près de l'alcôve, la tête appuyée contre le mur, un revolver dans la main droite. La balle, ayant traversé le cœur, la mort a été instantanée. Le commissaire de police a trouvé dans les vêtements du baron une lettre adressée à sa famille, en ce moment absente de Paris.

Une question professionnelle

C'est le titre de l'article consacré par le *Nouvelliste* à l'interview publiée par le *Réveil du Nord*. Voici cet article :

« Nous connaissons maintenant les auteurs de l'étrange expédition à la maison de retraite de Mouveaux, qui a été publiée par le *Réveil du Nord*. On en rira dans le pays.

» Mais avant de distribuer à ces messieurs les vérités qu'ils ont méritées, il convient de dire que l'auteur de l'interview dont nous avons donné quelques extraits n'a pas été plus exact sur le fond que sur les détails accessoires. D'après des renseignements absolument certains, l'entretien aurait duré cinq minutes à peine, et le père supérieur se serait borné à répondre brièvement à ses interlocuteurs qu'il ne savait rien et qu'il attendait les évènements. Notamment il ne leur a jamais parlé de M. Sayet, secrétaire général de la mairie de Roubaix, qu'il ne connait même pas et qu'il n'a jamais vu.

» L'interview est donc absolument mensongère. Mais que les détails aient été inventés de toutes pièces, que, dans un méprisable intérêt de parti, un individu se soit permis d'écrire ce qu'on ne lui avait pas dit, ce n'est pas ce qui nous étonne. Pour certains journaux, au moins, le procédé n'est pas neuf ; il relève tout simplement du domaine de la calomnie et place les gens qui s'en servent au-dessous de tout, de même qu'il donne le droit de les considérer comme moins que rien.

» Cependant, pour si odieuse que soit cette attitude, nous n'aurions pas pensé à nous en indigner si le collaborateur du *Réveil* n'y avait joint des circonstances de fait qui soulèveront l'indignation de tous les honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartiennent.

» C'est en se faisant passer comme rédacteurs du journal l'*Emancipateur* de Cambrai que le rédacteur du *Réveil* et son compagnon sont parvenus à obtenir une audience du supérieur de la maison de Mouveaux.

» Eh bien, nous le demandons à nos confrères, à tous nos confrères : « Est-ce qu'il n'y a pas là une action absolument indigne, un abus de confiance que, dans l'intérêt même de la presse, on ne saurait flétrir trop énergiquement ?»

» Cette question intéresse assez directement notre corporation pour que nous ne voulions croire que les journaux sauront s'en émouvoir.

» Est-il permis à ... un journaliste, à moins de forfaire à l'honneur, d'emprunter le nom et la qualité d'un journal du pays, pour obtenir des renseignements et se faire ouvrir une porte, alors qu'il se servira de ces renseignements dans un but absolument différent de celui qu'aurait désiré le journal dont on a volé l'étiquette?

» La question peut être posée ici très nettement; car il ne s'agit que de juger le principe, les renseignements publiés étant inexacts et aucun préjudice n'ayant pu être causé.

» On avait quelquefois vu des reporters se donner des qualités qui n'étaient pas les leurs ; mais jamais, au grand jamais, aucun informateur, le plus à l'affût d'une nouvelle, n'avait usurpé le nom d'un de ses confrères.

» Il était donné à la presse de Lille de nous offrir cette honte et de nous apporter cette humiliation ; mais il ne nous convient pas, quant à nous, d'endosser la honte et de nous rendre solidaires de cette humiliation. C'est un point d'honneur professionnel et notre confrère le *Progrès du Nord* lui-même ne craignait pas de s'élever contre l'indélicatesse du procédé.

» Que les jésuites soient en cause ou non dans cette affaire, il importe peu : nous voyons plus haut et plus loin.

» Avec un pareil système, tout reportage deviendra désormais impossible, et c'est pour cela que nous n'hésitons pas à déclarer que les journaux de Lille ne doivent pas laisser passer cet incident sans protester.

» Que dirait-on d'un avocat, empruntant le nom d'un de ses confrères pour se procurer certaines pièces confidentielles ou obtenir des renseignements qui lui seraient refusés ? Cet avocat pourrait échouer dans sa tentative, il n'en resterait pas moins méprisable, et le conseil de l'ordre n'hésiterait pas à sévir contre lui.

» Nous n'avons pas de conseil de l'ordre, notre profession est libre; mais c'est justement pour cela que nous devons tenir plus fermement que les autres à ce que notre honneur soit respecté.

» Nous avons voulu examiner cette affaire en principe, en laissant de côté toutes les questions personnelles. Toutefois, il n'est pas utile de faire connaître les noms des individus qui se sont introduits à Mouveaux au moyen du subterfuge que l'on sait.

» Ces individus se nomment Polvent, rédacteur au *Réveil du Nord*, et Branquart, premier adjoint au maire de Roubaix. Du citoyen Branquart, nous n'avons rien à dire; il n'est pas des nôtres et ce qu'il a fait le regarde et regarde ses coreligionnaires politiques.

» Quant au nommé Polvent, c'est une autre affaire. C'est comme journaliste qu'il a agi et c'est comme journaliste qu'il a commis un faux en s'abritant derrière le nom d'un de nos confrères les plus estimés de la presse régionale.

» Et pourtant, s'il est un homme qui aurait dû montrer quelque délicatesse et quelque retenue dans cette circonstance, c'est bien le nommé Polvent.

» *Il convient d'ajouter que ce personnage a été élevé* gratuitement par les prêtres, au petit séminaire de Cam*brai. Ce qu'il est et le peu qu'il sait, il le doit au clergé* de notre diocèse. Si quelque brave homme de curé ne l'avait tiré du néant, il serait probablement aujourd'hui valet de charrue ou domestique de ferme au fond d'un village du Cambraisis.

» Mais un prêtre s'est rencontré qui a pris par la main cet *enfant ignoré ; il lui a fait donner l'instruction, il l'a* appelé à la lumière, à la vie intellectuelle : et lui, ingrat et renégat, a imité ces écrivains dont parle La Bruyère et qui, à peine sevrés, s'empresse de mordre le sein qui les a allaités.

» Voilà ce qui passe l'imagination et ce qui indignera *non* seulement les catholiques, mais encore les francs-maçons, les libre-penseurs, tous ceux qui luttent avec conviction pour leurs idées et qui ont un cœur qui bat sous la mamelle gauche.

» Qu'on quitte la religion dans laquelle on a été élevé, qu'on perde la foi et qu'on se détourne de Dieu, soit. Mais que l'on vienne, vil mouchard et vil espion, utiliser les bribes des rudiments qu'on a pu conserver pour aller, l'œil oblique et fuyant, capter la confiance de gens qui se livrent à vous, oh non ! pas un homme d'honneur, pas un Français n'admettra cela. Dans une pièce de vers admirable, Victor Hugo, flétrissant la conduite du juif immonde qui avait livré la duchesse de Berry, lui adressa cette apostrophe sanglante :

Et Louvel indigné détournera sa main

» Cela est vrai, et, quand Polvent se présentera dans une des loges de cette franc-maçonnerie dont il est devenu un des adeptes, j'ai la conviction que tous ces hommes, qui luttent contre Dieu avec une rage qui est une sorte de conviction, se détourneront de lui.

» HENRI LANGLAIS ».

LE PORTEFEUILLE

Tout le long de la rue d'Assas, M. Cerveau trottait comme une souris. Au sortir de son bureau (il était sous-chef à la Caisse des dépôts et consignations), des amis l'avaient entraîné dans un café. Il avait perdu près de trois francs aux dominos. Maintenant il se hâtait, sachant par expérience que Mme Cerveau ne plaisantant pas ... l'heure du diner.

Devant sa porte, il fut pris de peur. Sept heures et demie sonnaient. Quelle scène il allait avoir !

Il monta l'escalier lentement, car il était en nage et la respiration lui manquait. Au second, il entendit un bruit de toux dans les hauteurs de la cage. Ayant levé le nez, il aperçut quelqu'un de penché sur la rampe, une lumière à la main, et il trembla plus fort. Néanmoins, il continua de gravir, s'efforçant de dissimuler sa frayeur sous un masque souriant.

Sa femme l'attendait en peignoir, debout, sur le palier. La lampe à pétrole qu'elle brandissait la faisait ressembler à une vestale. M. Cerveau courbait déjà la tête, résigné d'avance à subir tous les reproches, à endurer tous les outrages. Mais, à sa grande stupéfaction, elle se contenta de lui dire : « Enfin, te voilà ! je te guettais avec une impatience !...» Et le saisissant par le bras : « Si tu savais ! j'en ai à te raconter... viens ! »

Ils entrèrent dans leur chambre.

Mme Cerveau ferma la porte, répétant : « Non, mais tu vas voir... »

Et elle se mit à rire, d'un rire nerveux, saccadé,

Cerveau s'écria : « Tu m'inquiètes, Léonie, qu'as-tu ?

— Je n'ai rien, écoute-moi. Ce qui m'est arrivé il y a une heure est tellement extraordinaire ! Tu as lu des romans ?

— Mais oui... Que veux-tu dire ?

— Tu ne devines pas ?... cherche un peu pour essayer...

— Finis, je t'en conjure, tu m'énerves...

— C'est vrai. Personne ne pourrait deviner. Eh bien ! comme je revenais du faubourg Saint-Honoré, en traversant les Champs-Elysées, voilà ce que j'ai trouvé.

Elle tira des profondeurs de sa poche, avec peine, une chose noire et gonflée, qu'elle soupesa une minute ; puis, son visage prit une expression de gravité réfléchie, comme si un acte solennel allait s'accomplir, et elle tendit l'objet à son mari avec un geste qui signifiait : « Vois... et apprécie !»

Cerveau s'en empara, et l'ayant retourné : « C'est un portefeuille ! » dit-il.

— Dedans... regarde dedans! commanda sa femme.

Il l'ouvrit avec des précautions : plusieurs liasses de papiers s'en échappèrent.

Comme il n'allait pas assez vite, elle lui arracha le tout des mains : « Donne-moi ça, tiens! et dépliant au hasard : « Comprends-tu? Ce sont des valeurs étrangères... je ne sais pas ce que chacune peut représenter d'argent au juste... mais je parierais qu'il y en a pour une somme ! »

— Oui, oui, en effet, balbutiait Cerveau ébahi... C'est très curieux... Des valeurs étrangères, oui... Et tu as trouvé ça?...

— Je te dis: Dans les Champs-Elysées; j'ai marché dessus ; pour un peu je tombais.

— C'est quelqu'un qui l'aura perdu...

— Apparemment.

— Si tu veux, nous pourrons le porter chez le commissaire de police après-dîner. Cela nous fera un but. N'est-ce pas?

— Parbleu! je n'ai pas l'intention de le garder, répondit-elle impatientée.

Et ils se mirent à table enfoncés dans une bouderie, pareils à des gens accablés par un gros embêtement.

Au milieu du repas, elle lui fit une proposition :

— Morin, qui est à la Bourse, vient déjeuner demain. Je serai curieuse de savoir par lui la valeur de ces papiers. Si nous attendions pour aller chez le commissaire... il sera toujours temps.

Empressé de lui être agréable, il consentit.

Le lendemain, Morin, après qu'on lui eût raconté, examina attentivement et déclara :

— Du Russe... Chemins de fer autrichiens... C'est excellent !... Il y en a au moins pour quarante mille france.

Quarante mills francs! Ils firent un bond. Une fortune, quoi !

— Et vous savez, redit l'ami, dans quelques années, ça vaudra le double : je m'y connais,

Il ajouta en ricanant : « Ah ! sacrédié, si *j'étais à votre place!...»*

Scandalisé, Cerveau l'interrompit: « Oh! Morin !...»

— Après tout, vous avez peut-être raison, répliqua l'homme de la *Bourse*: c'est trop compliqué pour moi, l'honnêteté!

Et, sautant sur son chapeau, il les quitta très froidement.

Dans l'après-midi, les deux époux s'étant rendus chez le commissaire, firent leur déclaration et rentrèrent soulagés, contents d'eux-mêmes.

Puis les choses reprirent leur ordre habituel et huit mois se passèrent, monotones.

Vers le milieu du neuvième, Mme Cerveau radieuse dit à son mari:

— Tu sais? J'ai été tantôt pour avoir des renseignements. Le portefeuille n'a pas été réclamé, Il est toujours là.

—Qu'est-ce que tu veux que cela me fasse? opina-t-il.

— Comment! cela te fait!... cela nous fait que si personne ne se présente d'ici quatre mois, comme il y aura un an d'écoulé depuis notre déposition, la somme est à nous.

— Est-ce possible !

— Mais!...

Et elle battit des mains.

A partir de cet instant, leur existence ne fut plus qu'une douloureuse et perpétuelle angoisse.

Chaque matin en s'habillant, Cerveau geignait : « Pourvu que le propriétaire ne se déclare pas, mon Dieu! » et chaque soir, en revenant du bureau, sa première question était : « S'est-il présenté ? »

Ils se rendirent odieux au commissaire de police par leurs visites incessantes.

A mesure que le temps avançait, ils se sentaient plus confiants dans la Providence qu'ils avaient mise de leur côté, et ils se surprenaient à dire ensemble : « Nous l'aurons ! »

La nuit, ils ne dormaient pas. Ils restaient assis au lit, la bougie allumée, faisaient des châteaux en Espagne. Ils hésitaient entre une ferme en Beauce ou une villa au bord de la mer. Le nom de cette dernière était déjà trouvé : *Villa Léonie*, Dans tous les cas, ils se monteraient en argenterie. Ils vivraient très vieux et ne seraient jamais plus malades. Et tout à coup, songeant que la précieuse trouvaille ne leur appartenait pas encore, qu'elle pouvait, à la dernière minute leur échapper, ils entraient dans des fureurs, comme s'ils étaient sous le coup immédiat d'une trahison, d'une fraude.

Parfois, ils s'attendrissaient et disaient avec des larmes dans la voix : « Notre pauvre argent ! »

Un soir, dans un moment d'expansion, Cerveau affirma devant sa femme : « Vrai! nous ne l'aurons pas volé ! »

Il ne restait plus qu'une semaine avant le terme si impatiemment attendu.

Cerveau donna sa démission de sous-chef. Qu'avait-il besoin de travailler, maintenant qu'il était riche ? Il vit, à la quatrième page d'un journal : « Un chalet à vendre aux Petites Dalle. » Il l'acheta dix mille francs et remit le paiement à quinzaine.

Enfin, le 12 janvier qui était le jour béni, tous deux, en grande toilette, allèrent chez le commissaire de police, et après avoir donné leur signature, reçurent en tremblant le portefeuille des mains du fonctionnaire. L'affaire était dans le sac.

Ils avaient invité à dîner Morin, se réservant de lui faire une surprise, pas fâchés dans le fond de l'humilier un peu.

Pendant le repas, ils ne parlèrent de rien; puis, au dessert, avec volubilité, lui confièrent la bonne nouvelle en poussant des cris de joie.

Cerveau alla chercher le portefeuille qui était caché dans l'armoire à glace, derrière les mouchoirs.

Morin le prit, mais dès qu'il eut jeté les yeux sur les papiers :

— « Du russe ! du Chemin de fer autrichien ! C'est tombé depuis six mois, mes pauvres amis ! aujourd'hui, vous en tirerez à peine trois cents francs. Est-ce que je ne vous avais pas prévenus ? »

Henri LAVEDAN.

CALCUL EFFRAYANT

Un voyageur gascon, de la Maison Vaissier,
Disait : « Figurez-vous qu'ayant voulu dresser
» La liste des clients du Congo, liste complète,
» Deux comptables, pécaïre! en ont perdu la tête!! »
62972d *Pierre Véritas, de Brives*,

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'association des patrons du Nord. — Comme nous l'avons annoncé, plusieurs membres de l'association des patrons du Nord ont comparu, samedi matin, devant M. Dassonville, juge d'instruction : Ce sont MM. Scalbert, Féron-Vrau, Heyndrickx, Cordonnier, Tiberghien et un autre chef d'établissement d'Armentières; on reproche, paraît-il, aux membres de l'association d'avoir laissé assister à leur réunion des ecclésiastiques ou des religieux et d'avoir ainsi enlevé à leur société le caractère exclusivement professionnel. En second lieu, ils auraient aussi manqué à l'observation des règles contenues dans les dispositions de la loi de 1884, en mêlant aux intérêts industriels et commerciaux de leurs corporations respectives, des questions religieuses.

Nous croyons savoir que ces messieurs n'ont pas dénié, en fait, avoir eu au sein de leurs réunions des personnes étrangères à leur association, mais dont la présence n'avait pour but et pour effet que de les éclairer sur des matières d'une compétence spéciale; d'autre part, ils auraient émis l'avis, nous assure-t-on, qu'il entrait dans l'ensemble de leurs intérêts, de ne pas négliger le côté moral ou religieux des questions qui faisaient l'objet de leurs préoccupations au point de vue du bien-être des ouvriers.

Ecole nationale de musique. — M. le ministre de l'instruction publique vient d'envoyer à l'Ecole nationale de musique de Roubaix, un ouvrage destiné à être donné, comme prix d'honneur, au meilleur élève. *C'est l'Histoire générale de la musique*; par Fetis.

La question théâtrale. — Il nous revient que la commission municipale chargée d'examiner les subventions théâtrales pour la saison 1892-1893 aurait décidé d'affecter 25,000 francs au Grand-Théâtre de Roubaix. Les cahiers des charges obligeraient le Grand-Théâtre à donner une représentation d'opéra par semaine, le jeudi, et le Théâtre de Roubaix, deux représentations, le dimande et le lundi (drame, comédie et opérette.)

La fête du 14 juillet. — Une réunion aura lieu, mardi 21 juin, à sept heures et demie du soir, à la Mairie, pour examiner la question suivante : Fête du 14 juillet.

Les vaccinations et revaccinations gratuites seront pratiquées aux lieux, heures et jours, et par les docteurs en médecine et sages-femmes désignés ci-après :

Dimanche 19 juin, de 10 heures à midi : Ecole rue Saint-Vincent-de-Paul, Mme Jacob ; école de filles, rue de Rome, Mlle Debeyne; école maternelle, boulevard de Strasbourg, Mme Lempereur ; école ..., rue Pierre-de-Roubaix, Mme Desmet ; école de garçons, rue du Moulin, Mme Dubrûle ; école de garçons, rue du Bois, Mme Delcroix; école de garçons, rue Brezin, Mme Debruyne.

Le même jour, de 3 à 5 heures du soir : Ecole rue Saint-Vincent-de-Paul, docteur ...; docteur Delattre ; école de filles, rue de Rome, docteur ...ville ; école maternelle, boulevard de Strasbourg, docteur Druesne; école de garçons, rue Pierre-de-Roubaix, docteur Lepoutre ; école de garçons, rue du Moulin, docteur Butruille ; école de garçons, rue du Bois, docteur Bernard ; école de garçons, rue Brézin, docteur Chabert.

Lundi 20 juin, de 6 à 8 heures du soir : Ecole rue Saint-Vincent-de-Paul, docteur Ballinghien ; école de filles, rue de Rome, docteur Bettrémieux ; école maternelle, boulevard de Strasbourg, M. Moutaigne ; école de garçons, rue Pierre-de-Roubaix, docteur Delannoy; école de garçons, rue du Moulin, M. Noyon; école de garçons, rue du Bois, docteur Harlet; école de garçons, rue Brezin, docteur Lepers.

Les patentes du premier trimestre 1892. — Les rôles supplémentaires de la contribution des patentes du 1er trimestre 1892 sont en recouvrement à partir de ce jour.

Les établissements propriétaires de biens de mainmorte. — Les rôles de la taxe représentative des droits de transmission entre vifs et par décès, due pour l'année 1892, par des établissements propriétaires de biens de mainmorte, situés dans la ville de Roubaix, sont en recouvrement à partir de ce jour.